NATIONS
UNIES

TD

Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
LIMITÉE

TD/B/EX(34)/L.1
20 février 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Trente-quatrième réunion directive
Genève, 10-12 mars 2004

INSCRIPTION D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE NATIONALE AU REGISTRE CONFORMÉMENT À LA DÉCISION 43 (VII) DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Ação Comunitária do Brasil/Rio de Janeiro (ACB/RJ)

Note du secrétariat de la CNUCED

1. Ação Comunitária do Brasil /Rio de Janeiro (ACB/RJ), organisation non gouvernementale nationale, a demandé à être inscrite au registre de ces organisations visé aux sections III et IV de la décision 43 (VII) du Conseil.

2. Conformément à la décision 43 (VII) du Conseil, et après consultation de l'État membre intéressé, le Secrétaire général de la CNUCED a inscrit ACB/RJ au registre.

3. Des informations sur ACB/RJ figurent en annexe.

GE.04-50430 (F) 260204 260204

Annexe

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR AÇÃO COMUNITÁRIA DO BRASIL – RIO DE JANEIRO (ACB/RJ)

Historique

4. Ação Comunitária do Brasil/Rio de Janeiro (ACB/RJ) a été fondée en 1966 par un groupe d'hommes d'affaires désireux de contribuer à la solution des principaux problèmes sociaux du Brésil, en particulier d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant dans les favelas (bidonvilles) et dans les grands ensembles immobiliers. Depuis sa fondation, ACB/RJ a mené des actions dans 64 favelas et 16 grands ensembles immobiliers, toujours en partenariat avec des responsables, des organisations et des groupes locaux ou régionaux, sous la forme de programmes et projets communautaires, ainsi que d'activités de formation professionnelle, au bénéfice de plus de 150 000 personnes.

Buts et objectifs

5. Les buts de ACB/RJ sont les suivants:

- Entreprendre des mesures de sensibilisation et de mobilisation et des actions stratégiques pour défendre les droits des citoyens et contribuer à l'émancipation des individus souffrant d'exclusion sociale, économique et culturelle;

- Stimuler, formuler et exécuter des programmes et des projets de lutte contre les inégalités sociales, le dénuement et la pauvreté, et de promotion de l'épanouissement individuel et intellectuel, de l'estime de soi et de l'autonomie, et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes en difficulté;

- Agir au niveau macroéconomique en mettant une expérience et des connaissances pratiques au service d'un processus d'élaboration de politiques visant à réduire l'exclusion sociale, et en participant à des réseaux de solidarité œuvrant pour une meilleure société.

Membres

6. ACB/RJ compte des milliers de membres individuels. La plupart sont brésiliens et viennent du secteur privé. Les futurs membres sont recommandés par d'autres membres, et leur adhésion fait l'objet d'un vote à l'occasion des assemblées générales que tient au moins deux fois par an l'ACB/RJ. Conformément à la Charte sociale de l'institution, il existe trois catégories de membres affiliés: les membres honoraires (fondateurs), les contributeurs (donateurs) et les participants (qui assurent les tâches quotidiennes de l'ACB/RJ).

Structure

7. ACB/RJ possède trois bureaux principaux: dans le quartier de Candelaria de Rio de Janeiro; dans le quartier de Cidade Alta, dans le district de Cordovil de la zone nord de Rio de Janeiro; et à Vila do João dans la favela de Maré. Chacun de ces centres pédagogiques compte un personnel de coordination et personnel technique d'environ 90 spécialistes.

8. Le Superviseur et l'équipe technique exécutent les plans annuels et réalisent les bilans sociaux et financiers et les évaluations. Ils sont assistés d'un conseil consultatif et d'un comité exécutif composé du Président, des Vice-Présidents et d'un des directeurs.

Comité exécutif

Président du Conseil consultatif: Erling Lorentzen (Norvège)

Président: Rudolf Hohn (Brésil)

Vice-Président: Samy Cohn (Brésil)

Vice-Président: Omar Carneiro da Cunha (Brésil)

Directeur: Alex Haegler (Brésil)

Haut responsable

Superviseur: Marilia Pastuk (Brésil).

Ressources financières

9. Les ressources de ACB/RJ proviennent des cotisations des membres et de dons.

État financier au 31 décembre 2001

(en réals*)

	2001	2000
Recettes		
Contributions et dons	909 116	928 512
Financement	5 682	7 936
Retour sur investissements		11 666
Exonération fiscale	129 794	134 921
Total partiel	**1 044 592**	**1 083 035**
Dépenses		
Salaires et dépenses sociales	428 048	462 988
Frais généraux et administratifs	137 586	194 997
Assistance	467 782	506 762
Financement	1 687	2 759
Total partiel	**1 035 103**	**1 167 506**
Excédent (déficit)	**9 489**	**(84 471)**

* Un réal = 0,3537 dollar des États-Unis.

Relations avec d'autres organisations internationales

10. ACB/RJ entretient des relations avec le Conseil économique et social de l'ONU à travers l'Association brésilienne d'organisations non gouvernementales (ABONG) et avec la Banque mondiale.

Publications

11. ACB/RJ publie un bulletin, un rapport d'évaluation et d'autres documents.

Liaison

12. La liaison avec la CNUCED sera assurée par M. Rudolf Hohn, Président, et Mme Marilia Pastuk, Superviseur.

Adresse

Rua da Candelaria 4, Centro

Rio de Janeiro 20091 − 020

Brésil

Téléphone/télécopieur: +(55) 2122536443

Courriel: acaocomunitaria@acaocomunitaria.org.br

Site Web: www.acaocomunitaria.org.br.

Langue de travail

13. Les langues de travail de ACB/RJ sont l'anglais et le portugais.